

L'agriculture

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, je voudrais dire quelques mots à l'appui de la motion présentée par le député de Végréville (M. Mazankowski). A mon avis, ce qu'il a proposé aiderait beaucoup les agriculteurs du Canada. J'interviens donc au nom des agriculteurs de la Saskatchewan, qui trouvent que l'énergie nécessaire pour produire des aliments coûte beaucoup trop cher. Je serai très bref parce que le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell) veut lui aussi dire quelques mots. Nous aimerions que cette motion soit renvoyée au comité approprié et passe par les étapes subséquentes.

Le député de Végréville a donné à la Chambre diverses raisons qui expliquent pourquoi les prix de l'énergie causent de véritables problèmes aux agriculteurs aujourd'hui. Le prix de vente du blé n'a pas augmenté depuis trois ou quatre ans, tandis que les frais des agriculteurs sont montés en flèche. Les agriculteurs ont dû payer des taux d'intérêt très élevés. En outre, le tarif du Pas du Nid-de-Corbeau a été aboli. Le prix du transport des céréales augmentera de 500 p. 100 au cours des neuf prochaines années. A cause de tout cela, nous devons faire quelque chose pour aider les agriculteurs.

Je me rappelle très bien la campagne électorale de 1980 et je suis certain que mon bon ami agriculteur de la circonscription de l'aéroport de Toronto s'en souvient lui aussi. Le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) avait fait une promesse aux agriculteurs à ce moment-là. Il avait dit que s'il était réélu, il ferait en sorte que le jour de l'évaluation pour les gains en capital réalisés dans le cas des fermes passe du 31 décembre 1971 à 1974 ou 1976, ce qui allait éliminer certains des problèmes causés par l'inflation aux agriculteurs. C'était une promesse électorale. D'autres changements ont été proposés aux dispositions relatives aux gains en capital mercredi, mais le gouvernement n'a pas changé le jour de l'évaluation. Je tiens à le rappeler au secrétaire parlementaire parce que je sais qu'il se préoccupe des agriculteurs.

M. Fisher: Les députés d'en face cherchent la petite bête.

M. Nystrom: Pour revenir à la motion à l'étude aujourd'hui, je voudrais donner quelques chiffres pour montrer ce qui arrive à chaque dollar dépensé par les consommateurs pour acheter de l'essence ou du carburant diesel pour un tracteur, une automobile ou un camion. Les chiffres que je vais citer portent sur l'essence ordinaire au plomb vendue en octobre par une station-service de Regina. Les prix ont varié constamment et le député de Végréville nous a donné des chiffres différents. Voilà pour le litre d'essence qui coûte 40.2c. à Regina, en Saskatchewan. La part du fédéral est de 11.03c. Elle se divise en cinq ou six éléments. La taxe de vente est de 2.89c. Nous aimerions bien la supprimer pour aider les agriculteurs. Il y a aussi une taxe d'accise de 1.5c. L'agriculteur peut bénéficier d'un dégrèvement pour l'essence utilisée dans son exploitation. C'est une bonne mesure pour certains exploitants de ma circonscription, surtout les plus petits. De plus en plus d'agriculteurs optent pour le diesel et comme il n'y a pas de taxe d'accise sur le diesel, le dégrèvement ne sert à rien.

En troisième lieu, il y a la taxe relative à la propriété canadienne qui est imposée sur toutes les sortes d'essence. Elle est de .72c. le litre. Le quatrième élément est la redevance à la tête des puits. Elle est de l'ordre de 3.55c. Vient ensuite le prélèvement d'indemnisation pétrolière qui est de 2.37c. En tout, sur un litre d'essence qui se vend 40c., la part du gouvernement fédéral est de 11.03c.

Le gouvernement de ma province prend aussi sa part. Il lui revient 5.8c. par litre d'essence vendu. Il n'y a pas de taxe de vente ou autre à part ces 5.8c. L'industrie pétrolière se réserve donc la part du lion, soit 23.7c. le litre en Saskatchewan. Voici comment est répartie la part réservée à l'industrie. A Regina, 3.27c. vont au détaillant. Les coûts du raffinage, du transport et de la commercialisation du brut représentent 10.26c. Le coût du transport .49c. et la part prévue à la tête des puits, 9.35c.

Voilà donc comment est réparti le prix qu'on paie pour un litre d'essence. La part du gouvernement fédéral est de 11c. La province prend environ 6c. et le producteur 23. Cela fait en tout 40c. Je crois que pour relancer l'agriculture, il vaudrait la peine de retenir la suggestion du député de Végréville et d'autres députés qui voudraient supprimer la part du gouvernement fédéral.

Les députés ne doivent pas oublier que la vigueur de l'économie dépend de l'état de l'agriculture. Que mon collègue d'en face n'oublie pas non plus que lorsque l'agriculture va, tout va très bien, à Montréal comme ailleurs. Si l'agriculture marche bien, il va se créer des emplois dans les petites entreprises et dans le secteur tertiaire. Les agriculteurs vont acheter des tracteurs de Brantford. Ils vont acheter toutes sortes de moissonneuses-batteuses et d'épandeurs. Je pense que cela vaut mieux pour tout le monde. Les dollars dépensés dans l'agriculture ont d'énormes retombées.

M. Mazankowski: Ils pourraient même acheter de temps à autre des Belarus.

M. Nystrom: Est-ce que le député de Végréville a dit qu'il voulait acheter . . .

M. Mazankowski: J'ai dit qu'ils pourraient même s'acheter de temps à autre une Belarus.

M. Nystrom: Je vois. Les agriculteurs dépensent énormément d'argent pour l'énergie, monsieur le Président. J'ai ici les statistiques publiées par le gouvernement fédéral en provenance d'Agriculture Canada en 1983, sous le titre «Statistiques agricoles diverses, Canada et les provinces». On y relève le nombre de dollars dépensés par les agriculteurs en 1981. L'ensemble des dépenses d'énergie au Canada a été de \$1,217,000,000. Cela comprend l'essence, le diesel, les gaz de pétrole liquéfiés, le gaz naturel, le mazout et l'électricité. Voilà le montant total dépensé pour l'énergie. Il y a deux choses qui prennent la part du lion. L'essence représente dans les 450 millions. Le combustible diesel s'est approprié environ 460 millions de ce que les agriculteurs ont dépensé en 1981 pour l'énergie.

● (1630)

[Français]

Et nous avons exactement la même chose pour toutes les provinces, monsieur le Président. Mais c'est chez nous, en Saskatchewan, au début d'octobre, que l'on a versé à peu près 326 millions de dollars, il y a deux ans, pour les dépenses énergétiques; en Alberta on a dépensé 290 millions de dollars; en Ontario, c'était presque la même chose, 258 millions de dollars; et dans la province de Québec, 123 millions de dollars.